

MRC DE MATAWINIE

DESTINATAIRES : Tous les membres syndiqués de la MRC de Matawinie

DATE : 3 juillet 2019

OBJET : Lettre d'entente numéro 12

Consœurs,
Confrères,

Lors de notre dernier CRT, nous avons déposé la lettre d'entente numéro 12 qui comprend l'ensemble des modifications concernant la clarification et la bonification de votre convention qui ont été acceptées à l'assemblée du 28 mai dernier.

Veillez prendre note qu'une convention collective incluant toutes les modifications suivant la signature des 12 différentes lettres d'entente depuis la signature de la convention collective sera disponible sous peu dans le répertoire informatique G-général-RH-convention collective et sur le site Internet du SFPQ. Cette nouvelle convention collective facilitera vos consultations, étant donné qu'elle va intégrer les modifications acceptées directement aux articles concernés.

Vous trouverez ci-joint les résultats du vote du 28 mai ventilés par articles.

Article 3 : 20 pour - 0 contre	Article 21 : 20 pour - 0 contre
Article 4 : 20 pour - 0 contre	Article 23 : 20 pour - 0 contre
Article 13 : 20 pour - 0 contre	Article 24 : 19 pour - 1 contre
Article 14 : 20 pour - 0 contre	Article 25 : 20 pour - 0 contre
Article 17 : 19 pour - 1 contre	Article 26 : 19 pour - 1 nul
Article 18 : 20 pour - 0 contre	Article 27 : 19 pour - 1 contre
Article 19 : 20 pour - 0 contre	Article 29 : 19 pour - 1 contre
Article 20 : 20 pour - 0 contre	Article 30 : 19 pour - 1 contre
Article 35 : 19 pour -1 contre	

Nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Votre comité de négociation,

Carole Blanchard, déléguée
Nadia Maheu, déléguée
Karine Dextras-Paquette, conseillère

/nr